

LE FOUAN N°111



Bulletin d'informations municipales de GONNEHEM

Février 2025

**Ville de
GONNEHEM**



En route pour 2025 !

www.gonnehem.fr

2 ÉDITORIAL

Mot du Maire

3-5 TRAVAUX

- Aménagement du site de la Courrery
- Aménagement d'une ZEC à Bellerive porté par la CABBALR
- Elaboration du schéma directeur d'IRVE
- Le Sportem, centre dédié à l'activité physique
- Travaux en régie

6 INFORMATIONS MUNICIPALES

7 MÉDIATHÈQUE

8 ÉCOLE

9-10 JEUNESSE

9 ÉTAT CIVIL

11 RÉTROSPECTIVE

12 À VOS AGENDAS

ÉDITORIAL

Le mot du Maire

Chères Gonnehemoises, chers Gonnehemois, chers amis,

C'est en prenant en compte certaines suggestions faites lors du sondage et celles du Conseil Municipal des Jeunes que nous avons élaboré en ce début d'année un programme des aménagements futurs.

Pour la première tranche concernant l'aménagement de la Courrery, nous en sommes au stade de la chasse aux subventions et aux appels d'offres...

La seconde, dans le domaine du sport et du quotidien, en est au stade de la réflexion.

Ce début d'année est également le cadre de deux autres enquêtes publiques, l'une pour le recensement de notre population, l'autre en rapport avec la création d'une ZEC rue de Bellerive.

Rappelons que sauf imprévu, cette zone d'extension de crues devrait être réalisée courant septembre et qu'elle permettra le stockage de près de 30 000 m³ d'eau.

Vous trouverez le détail de ceci au sein de ce numéro dont je vous souhaite une bonne lecture.

Cordialement,

Le Maire,
Bernard DELELIS

Aménagement du site de la Courrery

Lors de la présentation des vœux, Monsieur le Maire a relaté les dernières avancées relatives aux travaux d'aménagement du site de la Courrery dont vous retrouverez la programmation en bas de page.

Le projet consistera en l'aménagement du site avec une zone urbaine (*les parvis d'accueil paysagers*), une zone d'équipements (*le cœur de jeux et de détente*), une zone biodiversité (*l'écrin humide renaturé*). L'un des objectifs est d'offrir aux habitants des espaces de loisirs et de rencontres intergénérationnelles, en lien à la fois avec les nouvelles structures (*médiathèque et crèche multi-accueil*), mais également avec les usages existants.



Avec l'implication des élus du Conseil Municipal des Jeunes, plusieurs hypothèses ont été imaginées avec la volonté d'installer, d'aménager des jeux pour jeunes enfants, des espaces de rencontres, des cheminements, des dispositifs en faveur de la biodiversité, de la récupération des eaux pluviales, des arbres fruitiers, d'instaurer l'opération « Une naissance, un arbre »...

Au cours de ce premier trimestre, les dernières investigations seront menées et la procédure de commande publique lancée pour se terminer à l'été.

Dès lors, les travaux pourraient commencer pour être menés au cours du deuxième semestre de cette année.

Plan de financement de l'opération

Le coût total de l'opération présentée s'élèverait à 480 677 € HT, aléas compris. Il est composé des montants connus pour la maîtrise d'œuvre et des montants estimés pour les travaux d'aménagement.

Le financement de l'opération sera assuré pour partie par des subventions de l'État, de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane, de la région des Hauts-de-France et du département du Pas-de-Calais pour un montant sollicité de l'ordre de 336 474 €. Ces demandes de financement sont en instruction auprès des services concernés. À ce stade, le besoin de financement de la commune s'établit à hauteur de 144 203 €.

Villages d'avenir



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane



Région
Hauts-de-France



Pas-de-Calais
Mon Département

PROGRAMMATION GÉNÉRALE

La prise en compte des attentes et besoins conjuguée à l'approche de diagnostic permet de formaliser l'esquisse d'aménagement ci-contre.

Sur cette esquisse figurent :

- La hiérarchisation des cheminements
Principal, en trait plein orange
Secondaire, en pointillé orange
- Les petits ouvrages de franchissements de noues
- La spatialisation programmatique des équipements et aménagements, à savoir :

Dans la zone BIODIVERSITÉ :

- 1/ La ripisylve replantée de baliveaux
- 2/ Les prairies humides conservées
- 3/ Les mares élargies et leur zone d'expansion
- 4/ Les bosquets de saules

Dans la zone ÉQUIPEMENTS :

- 5/ La « forêt » des arbres de naissance
- 6/ Les aires de jeux (0-3ans et 3-10ans) et leurs mobiliers
- 7/ Le verger partagé
- 8/ La pelouse solarium avec chaises longues
- 9/ Le coin lecture ombragé et ses bancs circulaires
- 10/ Le boulodrome et son mobilier
- 11/ Haie bocagère

Dans la zone URBAINE :

- 12/ Les parvis d'accueil, perméables, avec leurs plantations
- 13/ Un local de rangement pour du matériel associatif et une cuve enterrée de récupération des eaux pluviales



Aménagement d'une Zone d'Expansion de Crues (ZEC) à Bellerive porté par la Communauté d'Agglomération



Le projet se situe dans une zone comprise entre la rue de Bellerive et la Clarence.

Il consiste en la création d'une Zone d'Expansion de Crues (ZEC) de 2,4 hectares au niveau du courant de Bellerive, créée à l'aide d'un merlon dans une plaine d'inondation naturelle.

L'ouvrage de stockage des eaux aura un volume utile de 28 700 m³ et visera à écrêter les débits du courant de Bellerive à hauteur d'environ 200 l/s.

Pour le dimensionnement de cet aménagement, des modélisations hydrauliques ont été réalisées par le bureau d'études EGIS EAU.

Elles montrent que le hameau de Bellerive est soumis à un risque d'inondation récurrent. Pour limiter ce risque, les études ont conduit à préconiser la réalisation de cette ZEC dans ce secteur du courant de Bellerive en aval du bourg de Gonnehem. Il s'agit d'utiliser une prairie inondable naturelle (*que vous retrouverez sur la photo ci-dessous*) pour stocker temporairement l'eau.



La ZEC sera comprise entre la digue de la Clarence et un merlon

Plusieurs ouvrages composeront cette ZEC :

- un merlon,
- un vannage de contrôle,
- un déversoir,
- une protection en matelas gabions.



Emplacement prévu pour le vannage de contrôle

Une enquête publique relative à ce projet vient de se terminer. Le commissaire enquêteur rendra début mars son rapport et énoncera ses conclusions motivées, en précisant si elles sont favorables, favorables sous réserve ou défavorables au projet.

Une copie de ce rapport et des conclusions sera déposée en mairie pour y être tenue à la disposition du public pendant un an.

Planning prévisionnel de réalisation des travaux

La durée des travaux est estimée de 6 à 10 semaines d'exécution avec 1 mois de période de préparation, 1 semaine pour la préparation du terrain, 2 mois pour les travaux de la ZEC et 1 semaine pour les travaux de finalisation. Afin de respecter les contraintes environnementales, les travaux de la ZEC devront être réalisés à partir de la fin de l'été, soit août et septembre.

Estimation des investissements

Le coût des travaux est estimé à environ 191 420 € HT. Le financement de l'opération est assuré par la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane.

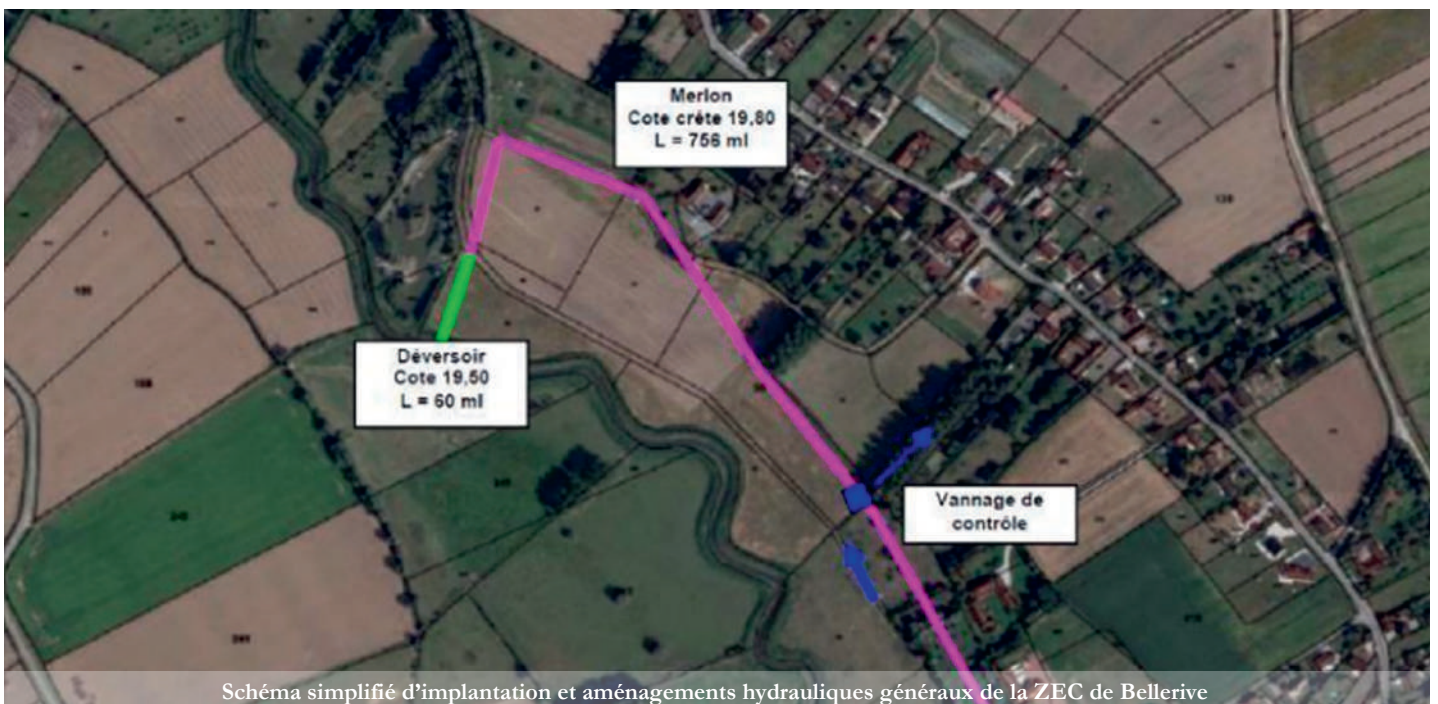


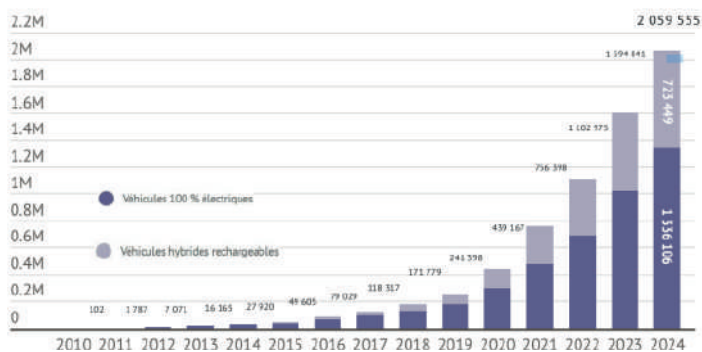
Schéma simplifié d'implantation et aménagements hydrauliques généraux de la ZEC de Bellerive

La commune poursuit ses investissements et procède à des acquisitions de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études mais aussi de mobiliers et engage des travaux sur des structures déjà existantes.

Elaboration du schéma directeur d'Infrastructures de Recharge de Véhicule Électrique (IRVE)

Le processus d'électrification du parc de véhicule est engagé au niveau de l'Europe, avec pour objectif en 2035 l'interdiction de produire les véhicules thermiques dans l'UE.

Dans cet optique, le marché des véhicules électriques est en constante augmentation avec plus de 2 millions de véhicules rechargeables en 2024. En 2035, il est prévu que celui-ci représente environ 35% du parc global.



Évolution du nombre de véhicules électriques ces dernières années

À l'échelle de l'Agglomération, les réflexions sont en cours. Les objectifs sont notamment d'évaluer les besoins de recharge, présents et futurs, de qualifier les zones à forts et à faibles potentiels d'attractivité.

Une analyse des besoins d'infrastructures de recharge à échéance 2032 porte à 1600 le nombre de points attendus, 1200 de plus que la situation actuelle.

Sur le territoire de la commune, les suggestions de nouvelles stations concerneraient les secteurs de l'Ehpad (*allée du Château*), du complexe sportif (*rue de Lenglet*), de la Courrery (*rue de l'Abbé Delépine*) et de Busnettes (*rue de la Place de Busnettes*) avec des déploiements en trois phases, en 2027, en 2029 et en 2032.

Restauration des chapelles

En janvier, les agents techniques ont entamé des travaux de réparation de la chapelle située face à l'église, place Louis et André Delannoy.



La couverture en ardoises a été reprise, ainsi que les pignons dont les briques s'étaient détachées et étaient tombées au sol.

Rénovation du parvis de la mairie



Ces dernières semaines, la commune a procédé à des travaux sur le parvis de la mairie, avec notamment la reprise des plus grosses déformations, un nettoyage haute pression suivi d'un sablage.



Entretien des espaces verts

À compter de cette année, la municipalité reprend à sa charge l'entretien des espaces verts du Domaine des Aulnes.



Dans les prochaines semaines, les interventions relatives à la tonte, la taille des arbustes et des haies, le désherbage des massifs et le fauchage des accotements seront entreprises par les agents techniques.



Dorénavant, le dojo municipal se dénomme SPORTEM

Le Sportem, centre dédié à l'activité physique

Installé rue des Prés, il accueille des séances :

- de gym douce le **lundi** de 10h30 à 11h30 avec Body Move,
- de baby-judo le **lundi** de 18h00 à 19h00 pour les enfants nés de 2018 à 2021 avec Judo Acama Gonnehem,
- de gym enfants de 6 à 10 ans le **mercredi** de 15h30 à 16h30 avec Body Move,
- d'arts martiaux le **mercredi** de 19h00 à 20h30 avec l'Égide,
- de gym douce le **jeudi** de 10h30 à 11h30 avec Body Move,
- d'éveil-judo et de judo-kid le **vendredi** de 18h00 à 19h10 pour les enfants nés de 2015 à 2019 avec Judo Acama Gonnehem,
- de judo-kid et de judo ado le **vendredi** de 19h15 à 20h30 pour les 2015 et plus avec Judo Acama Gonnehem.



Le Sportem accueille également les scolaires et les centres de loisirs

Comptage des queues de rats

Une fois par an, en janvier, le bâtiment des services municipaux ouvre grand ses portes. Les piègeurs de rats musqués viennent y faire compter les queues de leurs prises, chacune leur rapportant 2,50 €. Le règlement des primes est effectué par virement bancaire.

En effet, le Conseil Départemental du Pas-de-Calais cofinance une prime pour la capture des ragondins et rats musqués. Toute personne peut participer. Les piègeurs doivent respecter les dispositions générales de la réglementation « piégeage » ainsi que les différents arrêtés préfectoraux en vigueur dans le département.

Les queues des animaux servent de témoins de capture et sont remises par les piègeurs en bon état de conservation lors des collectes départementales organisées par la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) du Pas-de-Calais. Afin de faciliter le comptage et l'identification des espèces, les queues doivent mesurer dix centimètres au minimum.

Ce jeudi 16 janvier, ce sont 130 queues de rats qui ont été dénombrées pour la campagne de l'année 2024.



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
pour le projet d'unité de valorisation énergétique de déchets ménagers et assimilés présenté par la CABBALR
du 17 février au 20 mars 2025

Une enquête publique environnementale aura lieu pendant 31 jours consécutifs, du lundi 17 février 2025 au jeudi 20 mars 2025 inclus.

Cette enquête portera sur la demande d'autorisation environnementale d'exploiter une unité de valorisation énergétique de déchets ménagers et assimilés, tenant lieu de demande de dérogation au titre de la législation des espèces protégées, sur le territoire de la commune de Labeuvrière, présentée par la CABBALR.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier :

- sous format papier en mairie de Labeuvrière les lundis de 9h à 12h et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h,
- sous format numérique sur le site internet des services de l'État dans le Pas-de-Calais, ou en mairie de Gonnehem.

Le commissaire enquêteur sera présent en mairie de Labeuvrière : lundi 17/02 de 9h00 à 12h00, mercredi 26/02 de 14h00 à 17h00, samedi 08/03 de 9h00 à 12h00, vendredi 14/03 de 9h00 à 12h00, jeudi 20/03 de 14h00 à 17h00, et de Chocques le mercredi 05/03 de 14h00 à 17h00.

Déclassement de la voie communale « chemin de Lillers » en chemin rural

Le chemin de Lillers était encore classé dans le domaine public.

Pour éviter d'engager de gros travaux d'investissement qui pourraient être nécessaires à sa réfection, le conseil municipal a acté le 19 décembre dernier son déclassement en chemin rural pour une partie d'environ 1 550 m².



La section à déclasser est reportée sur le plan ci-dessus pour une distance de l'ordre de 220 mètres.

Subvention exceptionnelle pour Mayotte

Face à la situation tragique qui touche actuellement Mayotte, la commune s'est mobilisée pour répondre aux besoins urgents de la population, aux demandes de matériel qui sont particulièrement importantes.

Dans ce contexte, le conseil municipal a acté le 19 décembre dernier de s'engager aux côtés des collectivités de Mayotte pour les accompagner dans leurs efforts et fixé à 1,00 € par habitant, soit 2 544 €, la subvention exceptionnelle versée sur le compte du Groupe de Secours Catastrophe Français (GSCF).

Passage de courses cyclistes

Le Tour des 100 communes et les 4 Jours de Dunkerque traverseront la communes dans les prochains mois.



Samedi 8 mars, les coureurs emprunteront la route départementale 937 en provenance de Vendin-les-Béthune pour se rendre vers Robecq.

Une restriction de circulation s'imposera une trentaine de minutes, aux alentours de 12h15-12h30.



Mardi 13 mai, les coureurs emprunteront également la route départementale 937 cette fois-ci en provenance de Robecq pour se rendre vers Hinges et la rue du Cauroy.

Une restriction de circulation s'imposera également.

Plus d'informations à venir dans les prochaines semaines.



La médiathèque fête ses 2 ans !

Au nom de l'ensemble de l'équipe de la médiathèque, nous vous remercions pour l'intérêt porté à ce service.



Sondage de la médiathèque



Après deux années de fonctionnement, un sondage est réalisé auprès des Gonnehemois(es) et des usagers de la médiathèque pour mesurer leur niveau de satisfaction.

L'objectif est de répondre le plus possible à vos besoins et attentes en termes d'horaires, d'actions culturelles, mais également de recueillir vos suggestions afin améliorer le service.

Vous pouvez retrouver ce sondage en médiathèque et en mairie, en version papier, mais également en version numérique en scannant le QR code ci-contre. Cela ne vous prendra que 3 à 5 minutes !

D'avance, nous vous en remercions.



Recherche bénévoles

La médiathèque Le Thotem recherche des bénévoles pour agrandir l'équipe !

Vous :

- êtes intéressé(e) par tout ce qui tourne autour de la lecture et la culture : livres, cinéma, jeux de société...,
- avez 16 ans ou +,
- êtes à l'aise avec l'outil informatique (des formations en interne vous seront proposées),
- souhaitez vous impliquer dans la vie de la commune,
- souhaitez consacrer 2 heures de manière hebdomadaire ou quinzomadaire au bénévolat (mercredi ou samedi, en fonction de vos disponibilités et du calendrier des actions culturelles).

Vous pourrez entre autres :

- participer aux permanences d'accueil au public,
- participer au choix des livres à acquérir,
- participer à l'équipement des livres, au rangement des documents,
- participer à la valorisation des documents,
- proposer des animations occasionnelles : vous aimez réaliser des travaux manuels, vous aimez jouer (venez animer un moment de jeux !), vous avez une compétence particulière que vous aimeriez partager, vous êtes le roi de l'informatique...



Alors pourquoi pas vous ? Nous avons besoin de vous pour faire vivre la médiathèque !

Pour tout renseignement complémentaire, contactez la médiathèque par mail : mediatheque@ville-gonnehem.fr



Communication

Vous avez été nombreux(ses) à nous la demander... La voici !

Découvrez prochainement

la page Facebook de la médiathèque Le Thotem !

Présentation de documents, sélections de films ou de livres, retours en images sur les animations chaque semaine, présentation des outils numériques...

Vous y retrouverez toutes les informations et actualités.



Restez connecté(e)s !

Inscriptions à l'école maternelle, c'est le moment !

Ouverture des inscriptions aux Toutes Petites Sections de maternelle

Enfants nés entre le 1^{ER} JANVIER et le 30 JUIN 2023

Pour réaliser les démarches :

- Prendre contact avec la mairie au 03.21.57.32.43

Renseigner si un accompagnement spécifique est nécessaire

Évoquer les éventuelles allergies de l'enfant

Propreté acquise

- La mairie vous invitera ensuite à créer votre compte sur l'application MyPerischool et informera la directrice.
- La directrice contactera la famille pour annoncer l'admissibilité ou non de l'enfant (en fonction du nombre de places)

Renseignements : Mairie de Gonnehem : 03.21.57.32.43

Décalogue
 Délai d'inscriptions 31 mars 2025
 Aucune inscription ne sera prise en compte passé cette date

Ouverture des inscriptions aux Petites Sections

Enfants nés entre le 1^{ER} JANVIER et le 31 DÉCEMBRE 2022

Pour réaliser les démarches :

- Prendre contact avec la mairie au 03.21.57.32.43

renseigner si un accompagnement spécifique est nécessaire

évoquer les éventuelles allergies de l'enfant

- La mairie vous invitera ensuite à créer votre compte sur l'application MyPerischool et informera la directrice.
- La directrice contactera la famille pour annoncer l'admission de l'enfant

Renseignements : Mairie de Gonnehem : 03.21.57.32.43

Décalogue
 Délai d'inscriptions 31 mars 2025

Que retrouve-t-on dans le prix de la cantine scolaire ?

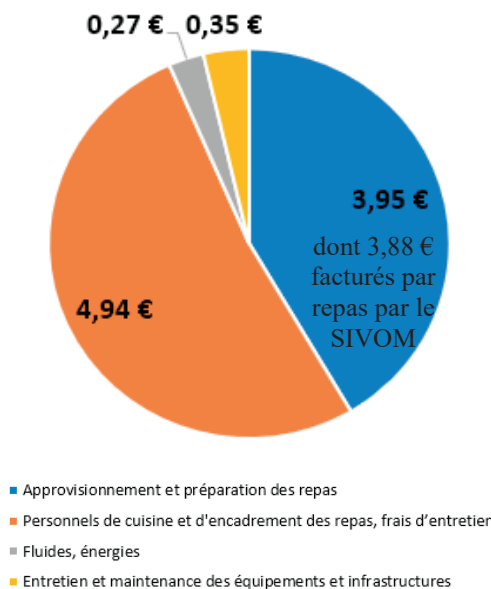
Actuellement, environ 110 enfants fréquentent la cantine (60 en élémentaire et 50 en maternelle) pour un effectif global de 158 élèves, ce qui fait 70%. Vu ce pourcentage, ce service rendu par la commune aux parents est très important. On note cette année une augmentation d'enfants de maternelle, ce qui nécessite plus d'attention.

Depuis de nombreuses années, le choix a été fait de déléguer la préparation et la confection des repas au SIVOM du Béthunois, et de conserver les conditions générales de fonctionnement de la cantine avec 12 personnes.

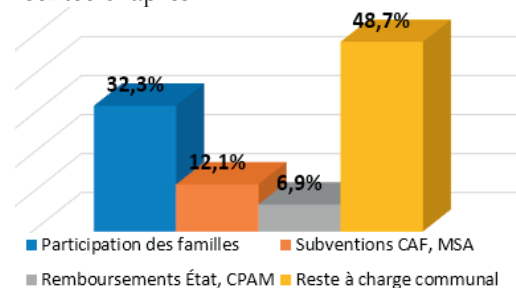
Les tarifs des repas fournis aux élèves des écoles maternelle et élémentaire de l'enseignement public sont fixés par la commune. Entre le souci d'une bonne gestion financière, le devoir de proposer aux élèves une alimentation de qualité, le contexte inflationniste et les préoccupations de justice sociale, la question est

souvent complexe à trancher.

Dans le graphique ci-dessous, vous retrouverez précisément l'analyse des coûts de fonctionnement de notre restaurant scolaire. Le prix de revient pour la commune s'élève à 9,51 € par enfant et par repas.



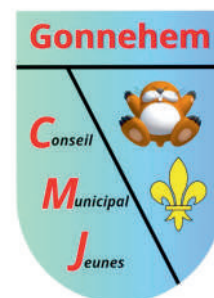
La répartition des recettes pour couvrir ces coûts de fonctionnement est représentée ci-après.



Pour la part familiale, dans le cadre du dispositif "La Cantine à 1 euro", la commune a déterminé trois tranches progressives, calculées selon les revenus et la composition des familles. À compter du 1^{er} janvier 2025, le coût du repas est fixé comme suit :

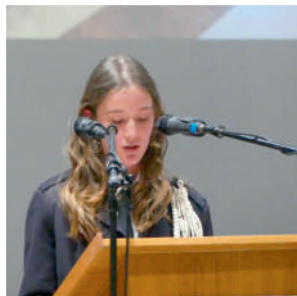
QF tranche A de 0 à 617	1 €
QF tranche B de 618 à 1200	3,95 €
QF tranche C > 1200	3,97 €

Depuis 2 ans, l'augmentation demandée par le SIVOM du Béthunois est la seule répercutée aux familles.



Actualités du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Lors de la cérémonie des vœux le samedi 18 janvier dernier, Mathilde, la maire du CMJ accompagnée de Chloé et Margaux, ont dressé le bilan des nombreuses actions engagées en 2024.



Vous pouvez voir le détail de ces réalisations sur le site de la mairie : [Rétrospective des actions engagées par le Conseil Municipal des Jeunes en 2024 - Gonnehem](#)

Nos prochaines échéances en 2025 sont :

- **Mercredi 19 février** : Voyage à Paris. Nous visiterons le Sénat et nous découvrirons les magnifiques monuments de la capitale à bord d'un bateau mouche.
- **Samedi 15 mars** : Dans le cadre de l'opération "Hauts-de-France propres", nous allons ramasser les déchets qui polluent notre commune. Nous vous attendons nombreux !
- **Dimanche 27 avril** : Nous participerons à la journée en souvenir des victimes de la déportation.
- **Dimanche 25 mai** : Nous distribuerons des fleurs aux mamans de la commune.

Avec l'aide de la municipalité, nous allons également étudier les besoins de garages à vélos en faisant un état des lieux puis des propositions d'aménagements.

ÉTAT CIVIL

Naissances

Jeanne BEAUMESNIL - Lou BEAUCAMP CAU - Marceau PICQUET - Antoine ROY -
Capucine WEMAUX CARON - Emile SCHEPERS - Léonie LAROCHE -
Alya MORFI - Abigaël BODIN



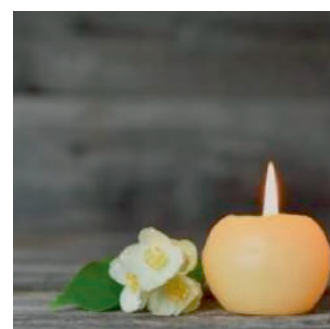
Mariage



Anthony PEREZ et Camille DUBORPER
le 19 octobre 2024

Décès

Nelly HANOT née PLUQUIN - Raymonde LAGLEYZE née LEGRAND -
Jacques THULLIEZ - Ginette MINNE née LENGREND - Francis NOIRET -
Daniel GLAVIER - Simone DUBOIS née LETTRETZ - Jean-Marie ROUSSELLE -
Georgette LECOMTE née LECLUSE - Micheline INDRIERI née TROJANI -
Marie LHERBIER née RIGAULT





Planning centre de loisirs de Gonnehem / Avril 2025

AGENTS SECRETS MISSION SPÉCIALE



	LUNDI 07 AVRIL	MARDI 08 AVRIL	MERCREDI 09 AVRIL	JEUDI 10 AVRIL	VENDREDI 11 AVRIL
MATIN	ACTIVITÉ MANUELLE Fabrication d'une carte d'agent secret	JEUX DIVERS Défis & énigmes	JEUX SPORTIFS Foot, badminton, volley (Stade de foot)	SORTIE Smallicieux La Cité des enfants de Lilleium	ACTIVITÉ MANUELLE Création d'un badge personnalisé
APRES-MIDI	ACTIVITÉ CULINAIRE Brochettes de fruits	JEU DE SOCIÉTÉ XXL Qui est-ce?	GRAND JEU La disparition des 7 statuettes	JEU D'ÉQUIPES Douaniers contrebandiers	RANDONNÉE NATURE A la recherche des différents animaux/insectes du secteur
MATIN	JEU DE PISTE Retrouve l'objet perdu	SORTIE JOURNÉE ÉQUITATION (Béthune) -8ANS ESCAPE GAME (Rush out Béthune) +8ANS	JEU D'ÉNIGME Mission super espion	ACTIVITÉ MANUELLE Ma loupe de détective	ACTIVITÉ CULINAIRE Gâteau de Pâques
APRES-MIDI	ACTIVITÉ MANUELLE Photo Booth agents secrets	ESCAPE GAME	THÉÂTRE Scénettes théâtrales Les enquêteurs en action	GRAND JEU Enquête policière	CHASSE AUX ŒUFS

RÉTROSPECTIVE



Remise du trophée du Parcours du Cœur à Lille le 12 octobre



Spectacle Bibliotron à la médiathèque le 19 octobre



Jeux de société « semaine de la trouille » à la médiathèque le 26 octobre



Les Créat'heures - atelier couture avec Popeline et Capucine à la médiathèque le 27 novembre



« Une naissance, un arbre » le 7 décembre à l'école maternelle



Plantation de l'arbre du Conseil Municipal des Jeunes le 7 décembre au Thotem



Spectacle de Noël des maternelles le 16 décembre



Spectacle de Noël au multi-accueil le 17 décembre



Les Créat'heures - atelier scrapbooking avec l'association Scrap & Création à la médiathèque le 18 décembre



Chorales de Noël des enfants des écoles maternelle et élémentaire le 19 décembre



Distribution des colis de Noël aux aînés le 23 décembre



Cérémonie des vœux le 18 janvier

Mars

- 2 mars** : Vide-dressing par l'association les Fouans en Fête à la salle Médiathèque Le Thotem
- 8 mars** : Passage de la course cycliste « **Le Tour des 100 communes** » organisée par la Communauté d'Agglomération
- 9 mars** : Sortie au carnaval organisée par l'association les Fouans en Fête
- 15 mars** : Repas de la **Saint-Patrick** organisé par l'association les Amis de l'École à la salle polyvalente
- 23 mars** : Randos des 4 blasons avec des parcours VTT et marche. Départ du site de l'école maternelle

Avril

- 6 avril** : Loto organisé par l'association Team 36 à la salle Médiathèque Le Thotem
- 13 avril** : Rallye équestre /pédestre et après-midi country organisés par les associations Cheval Evasion, Randonnée Nature Découverte et Body Move sur le site de l'école maternelle
- 20 avril** : Randonnée de Pâques organisée par l'association les Amis de l'École
- 27 avril** : Commémoration de la Déportation à 11 heures

Mai

- 1^{er} mai** : Remise des médailles du travail à la mairie à 11 heures
- 4 mai** : Concert de gala organisé par l'harmonie municipale à la salle Médiathèque Le Thotem
- 8 mai** : Commémoration du 8 mai 1945 à 11 heures
- 13 mai** : Passage de la course cycliste « **Les 4 Jours de Dunkerque** »
- 18 mai** : Marché aux puces à Busnettes organisé par l'association Team 36
- 25 mai** : Fête des mères et exposition de l'association les Fouans Couleurs

Juin

- 1^{er} juin** : Bénédiction des motards organisée par l'association Moto Club Liberté de Béthune
- 7 juin** : Spectacle de fin d'année par l'association Arabesques d'Artois à la salle Médiathèque Le Thotem
- 14 juin** : Fête au village : Marché aux puces organisé par l'association Randonnée Nature Découverte
- 18 juin** : Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle à 17 heures 30
- 18 juin** : Audition de l'école de musique à 18 heures 30 à la salle Médiathèque Le Thotem
- 21 juin** : Fête des écoles sur le site de l'école maternelle
- 22 juin** : Parcours du Cœur organisé par la municipalité, l'association Randonnée Nature Découverte et le Club Cyclotourisme de Busnettes-Gonnehem
- 29 juin** : Rallye touristique par l'association les Fouans en Fête à la salle Médiathèque Le Thotem



Remise d'un chèque de 1 000 € au profit de l'association PREVART de Béthune le 3 février 2025 à la mairie de Gonnehem.

Cette belle somme est le fruit de la manifestation sportive VTT-marche « Les 4 blasons » organisée le 24 mars 2024 sur le territoire de Mont-Bernenchon en partenariat avec les communes de Robecq, Hinges et Gonnehem.

Un grand merci à tous et particulièrement aux bénévoles pour cet élan de générosité et cette belle action.

RDV le 23 mars prochain à GONNEHEM !



Prochaines dates du Don du Sang à Lillers
les 23 février, 22 avril, 24 juin, 2 septembre,
28 octobre et 29 décembre 2025

Analyse de l'eau : Voici le résultat de l'analyse de l'eau consommée à Gonnehem, communiqué par l'institut Pasteur sur la base du prélèvement du 3 janvier 2025 : « **Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité pour l'ensemble des paramètres mesurés** ».

Comité de rédaction : Commission Information du Conseil Municipal

Directrice de publication : Madame MURRAY Carole

Crédit photos : Commune de Gonnehem